PARCOURSUP

ELEMENTS D’INFORMATION

2021-2022

D’après la présentation réalisée par Céline ROUYER et Angélique MANDRAN
Psychologues de l’Education Nationale

parcoursup

Entrez dans l'enseignement supérieur

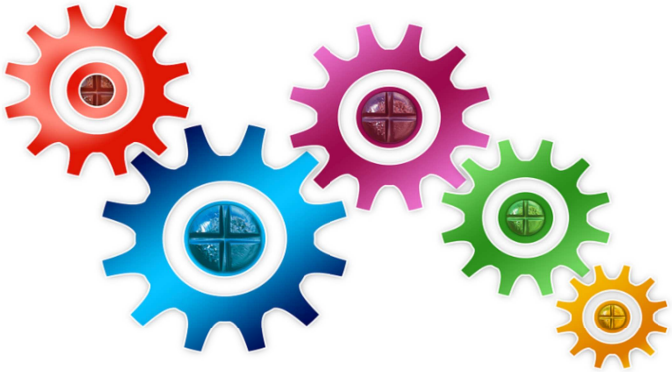

Mieux comprendre la procédure…

Le calendrier PARCOURSUP

https://www.parcoursup.fr/index.php?desc=calendrier

- **21 décembre :** Ouverture du site -> **S'informer** sur les cursus
- **20 janvier - 29 mars :** **Créer** son dossier + **Formuler ses vœux**
- **Jusqu'au 07 avril :** **Confirmer** chacun des vœux
  Compléter les dossiers de candidature
- **A partir du 02 juin :** **Consulter** les réponses des établissements
  Répondre aux propositions d'admission
- **23 juin :** Ouverture de la procédure complémentaire
- **5 juillet :** résultats du baccalauréat
- **15 Juillet :** **Fin de la phase principale** (arrêt des réponses de la part des établissements)
- **Avant fin juillet :** **S'inscrire** administrativement dans les établissements
- **A partir du 1er juillet :** Accompagnement par la CAES pour les élèves sans proposition

Principales formations concernées

- **Formations universitaires :** Licences (dont Santé PASS et LAS) – BUT - DEUST - DU
- **BTS – BTSA** *(publics et privés sous contrat et CFA)*
- **MC et FCIL** *(publics et privés sous contrat et CFA)*
- **CPGE**
- **MANH** (hôtellerie)
- **DNMADE**
- **Écoles de Commerce et de Gestion** *(privées/diplômes visés)*
- **Formations paramédicales et sociales**
- **Écoles Nationales d'Architecture**
- **Écoles d'Ingénieurs** (post-bac)
- **Écoles Supérieures d'Art** *(avec agrément)*
- **Science PO / IEP**
- **Ecoles Nationales Vétérinaires**

Quelques rares formations privées ne sont pas présentes sur Parcoursup :

-> Contacter directement ces établissements pour connaitre les modalités de candidature

Consultez

http://www.orientation.auvergnerhonealpes.fr

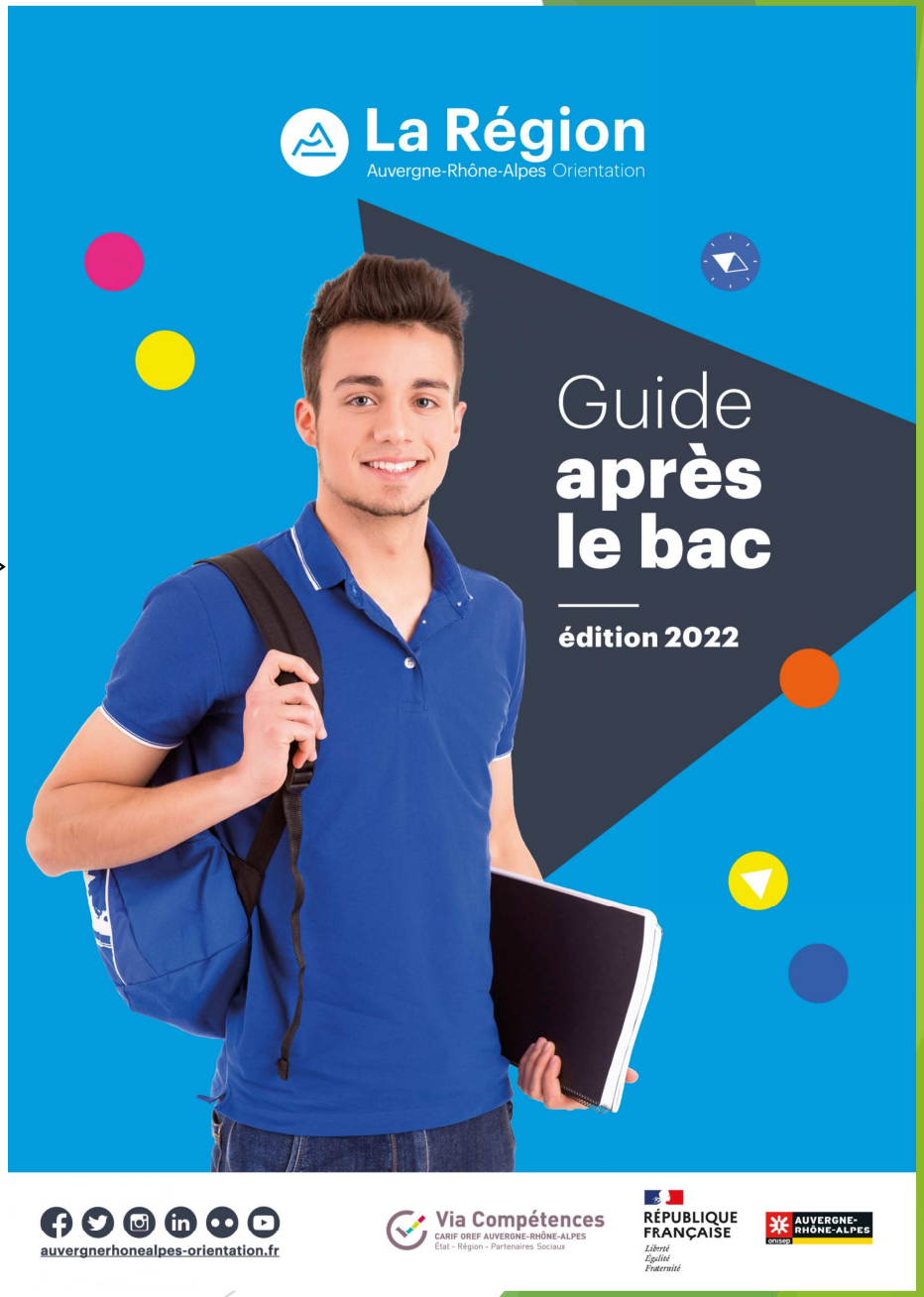

Première étape

Depuis le 21 décembre :

Informations sur les formations : enseignements proposés, possibilités de poursuite d'études, débouchés professionnels, critères d'examen des dossiers, date des journées potes ouvertes…

A partir du 20 janvier:

Création du dossier Parcoursup par chaque élève.

Saisie des vœux jusqu'au **29 mars.**

Au-delà de cette date, aucun vœu supplémentaire ne pourra être ajouté !

Les vœux saisis après le début des conseils de classe du mois de mars ne bénéficieront pas d'un avis détaillé.

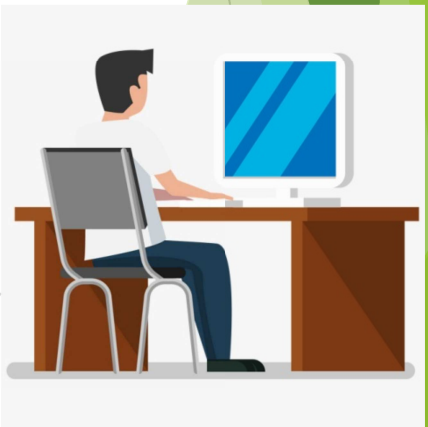

Saisie des voeux

10 VOEUX max

+ 10 vœux possibles en Alternance

Du 20 janvier au 29 mars

1 VŒU = 1 formation dans 1 établissement

-> Vœux non classés

Important d'anticiper l'ordre de préférence

-> Vœux motivés :

Saisie obligatoire du Projet de formation motivé pour chaque vœu.

Les Vœux Multiples

VŒU MULTIPLE = possibilité de postuler sur une même formation ou un même diplôme proposé dans différents établissements.

-> compte pour **1 seul vœu** parmi les 10 possibles

-> est composé de **plusieurs sous-vœux** (1 sous-vœu = 1 établissement)

-> 20 sous-vœux maximum pour l'ensemble des vœux multiples

(exception : nombre de sous-vœux illimités pour certaines écoles spécialisées et concours communs)

Formations concernées par les vœux multiples :

BTS – DUT – CPGE – DN MADE – DCG – IFSI – formations d'orthophonie, orthoptie et audioprothèse - EFTS - *écoles d'**Ingénieurs** – écoles de **Commerce - IEP***

EN BREF : 10 vœux et 20 sous-vœux maximum

Où peut-on candidater ?

= Procédure nationale

-> Je peux candidater sur des formations dans toutes les régions de France.

Sectorisation pour les Licences uniquement :

-> priorités académiques (selon capacité d'accueil)

-> dépend du domicile des parents

Réponses des établissements

A partir du 02 juin : Les premières réponses arrivent et peuvent s'étaler jusqu'au 15 juillet.

Pensez à consulter régulièrement votre dossier pour répondre dans les temps aux propositions reçues !

Vous aurez la possibilité de maintenir « en attente » les vœux pour lesquels vous n'avez pas encore eu de réponse.

S’inscrire dans son établissement

Après résultats au Bac

- Après avoir accepté la proposition d’admission

=> **effectuer son inscription administrative dans l’établissement**

- Formalités propres à chaque établissement

Attention : respecter impérativement les dates limites d’inscription !
Ne pas hésiter à contacter l’établissement pour toute question.

L'année de CESURE

Possibilité de suspendre une formation afin d'acquérir une expérience utile pour sa formation ou favoriser son projet.

Durée : 1 semestre ou 1 année universitaire

-> Demande de césure sur Parcoursup

-> Information connue par l'établissement **uniquement** au moment de l'inscription administrative

- Maintien des bourses sur demande
- Inscription dans la formation retenue + Statut étudiant conservés
- Réintégration ou réinscription de droit à l'issue de la césure

L'Alternance

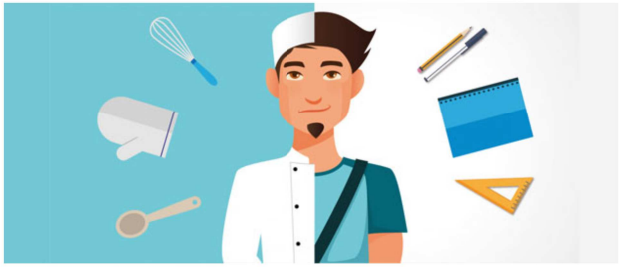

Formations supérieures concernées :

BTS, BUT, Licence pro, Master, Diplôme d'ingénieur, Bachelor, DE du social et du paramédical …

Apprenti(e)

Recherche active d'un contrat d'apprentissage

Candidater sur Parcoursup et Contacter l'école

Entreprise

Centre de formation

Gérer le stress

Se connecter régulièrement sur Parcoursup

Se renseigner sur chaque formation demandée

Être au clair sur l'ordre de ses préférences

Face aux problèmes techniques : rubrique « Contact » ou N° vert :
0 800 400 070

Oublier ses identifiants

Repousser les échéances en ne tenant pas compte du calendrier

Se limiter à un nombre de vœux trop restreint

Choisir des vœux au hasard

Demandes de Bourses

Constitution du

Dossier Social Etudiant (DSE)

via PARCOURSUP

MOOC Orientation

www.mooc-orientation.fr

onisep

PROJET SUP ORIENTATION

2021-22

Préparez votre **orientation** grâce aux **MOOC** sur **FUN**

*France Université Numérique (FUN) vous propose la collection **ProjetSUP** constitué de **MOOC d'orientation** créés par les établissements d'enseignement supérieur.*

Trouvez votre MOOC

Un site web pour s'informer sur les MOOC d'orientation

www.mooc-orientation.fr

Connectez-vous et suivez les MOOC

Une plateforme pour s'inscrire aux MOOC et les suivre

www.fun-mooc.fr

Qu'est-ce qu'un MOOC ?

Un MOOC (Massive Open Online Course) est un **cours en ligne, collaboratif, gratuit et ouvert à tous.** Il est composé :

- de **vidéos**
- d'**exercices**
- d'un **forum** où les élèves et les professeurs peuvent poser des questions personnalisées à l'équipe pédagogique du MOOC.

Dates

- **Début des inscriptions : 30 août 2021**
- **Début des MOOC : 19 octobre 2021**
- **Fin des inscriptions : 19 juin 2022**
- **Fin du MOOC : 3 juillet 2022**

Sauf pour le MOOC « La prépa pour tous : oser et réussir » : début du cours le 1er sept. 2021 et fin du cours le 30 août 2022.

Sur l’ENT du lycée

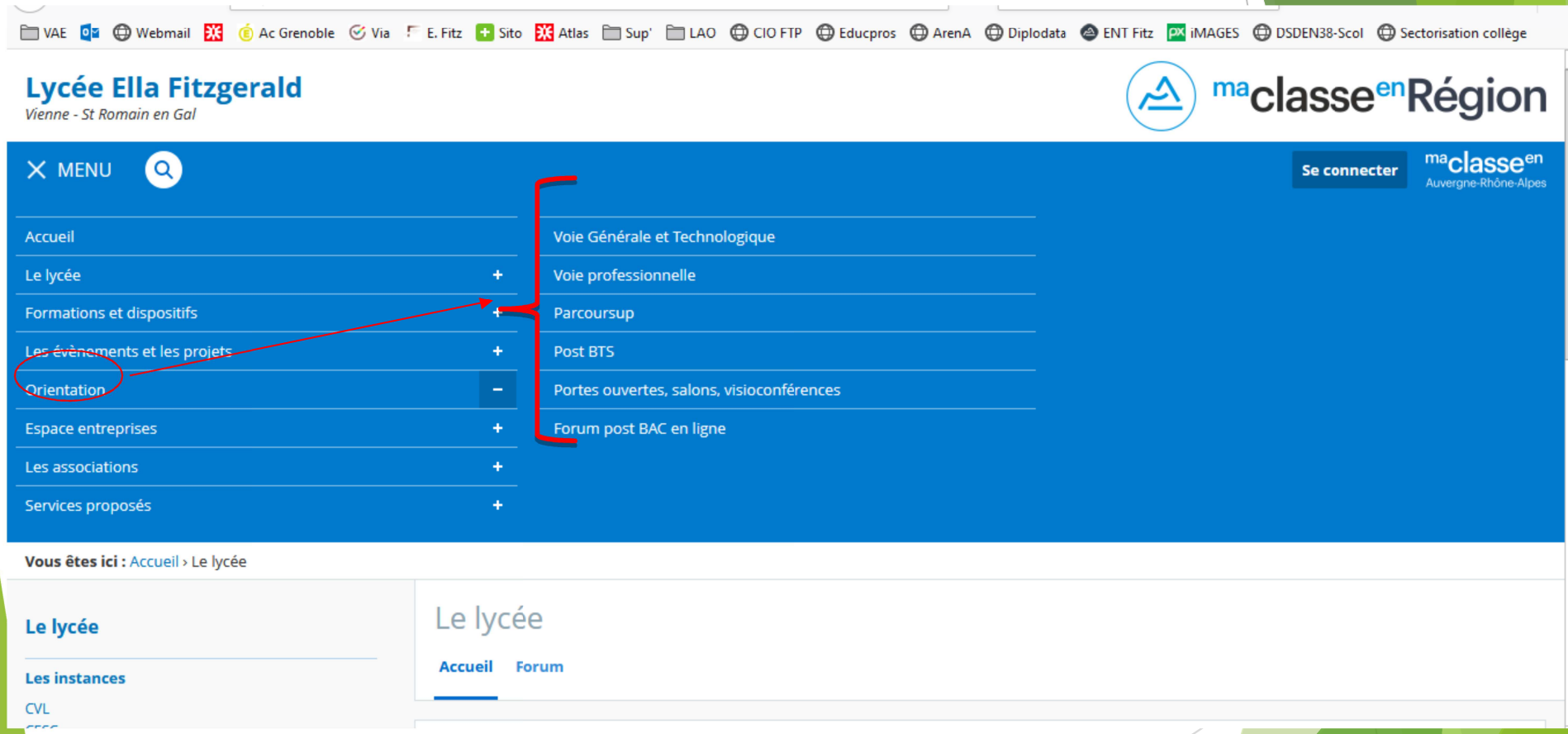

Permanences des Psy-EN

Au Lycée :

- **Mme MANDRAN :** *Lundi après-midi*
  Jeudi après-midi
  Vendredi matin

- **Mme ROUYER :** *Mardi matin*
  Mercredi matin
  Jeudi matin

-> Prise de RDV à la vie scolaire

Au CIO de Vienne :

6 rue des Célestes – 04.56.52.77.87.

Sur rendez-vous

Ouvert durant les vacances scolaires